L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Bayonne, Salon de coiffure, spécialité de cheveux pour dames et enfants. 17mar—4mai

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialités pour première Communion, chez Mme Jacob, 17 Bayonne. 6 av—1mai

A enseigne française, anglaise et allemande (au collège de Pelican) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de chaus. Leçons particulières. Deuxième et troisième. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril

ON DEMANDE.

DEUX jeunes filles pour faire du linge de dames. Bon gages. Une jeune personne payée tandis qu'elle apprendra. No 37 rue de Chartres. 13 avril—1f

100 Bébés pour concours, en vue des magnifiques prix à distribuer, à l'Exposition des bébés, commençant le 24 avril au Musée de Robinson. $1,000 en or. Prix. Ecrire ou écrire tout de suite votre bébé et voir les prix dans le vitrine en face de Musée. 13 av—1f

ON demande—Au No 94 Esplanade, une bonne domestique (cuisiner) pour s'occuper d'un petit mômes. S'adresser immédiatement.

Ainsi, un bon cordonnier, une couturière, un chaussé pour et cousyer.
11 avril—

DEMANDES D'EMPLOIS.

UN homme et un femme désirent trouver un emploi quelconque ; la femme comme femme de chambre ou gardienne d'enfants. A. Perpera, 99 rue St-Louis. 13 avril—1f 13 30

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans, ou aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. B. au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Gen. A. Brosnan vs Charles Lasiaire.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 13,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Levillebure, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon comptoir, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, 23 mai, jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., de la propriété suivante :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

12 avril—13 17 22

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Samuel Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,051.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Auguste Armant, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

4 avril—4 9 13

Succession de Mme Catherine Reich, veuve de Chas. Fothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,853—Division C.—Attendu que John Adam Eschmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Reich, décédée intestat, avec ses biens en ce ressort, et qui est aussi de son ressort d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

12 avril—12 17 21

Succession de Alexander Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,744—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jacques Levy, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

11 avril—11 16 20

John H. Lallande vs. Sec Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,164—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Hennig, syndic de la masse des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8 avril—8 12 17

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,831—Division C.—Attendu que Patrick Brennan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Brennan, décédé intestat, avec ses biens en ce ressort et qu'il est aussi de son ressort d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

11 avril—11 16 20

Succession de Henri Jollissaint.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Une—Division C, Docket No 1—No 29,700.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels ils se basent, devant ce M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre à ladite adresse pour s'acquitter le montant de leur dette.

ALPHONSE JOLISSAINT,
Administrateur.

11 avril—11 16 20

Succession de Wladislas A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,843.—Division D.—Attendu que Mme Antonie de Bouchel, veuve de Wladislas A. Kowalski a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wladislas A. Kowalski, décédé intestat, avec ses biens en ce ressort et qu'il est aussi de son ressort d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

10 avril—10,13,19

Succession de G. B. Sherbere et Carlo Roberto vs Sec Créanciers consolidés.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,114—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par G. W. Thearer, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

4 avril—4 9 13

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de la Deuxième District de la paroisse d'Orléans.—No 29 852—Division — Henry Kleck vs. Ses Créanciers — Ordre de Cour—Que la tension des biens du négociant Henry Kleck, soit et est par le présent accepté par la Cour ; au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné et que ces réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue ; Boulevard Ferdinand Claiborne, notaire, le MARDI, 22mai jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but que le dit insolvable fasse un rapport, obtenir une décharge, et présente un tableau de ses affaires à ses créanciers et d'être un et obéissant dans l'ouvrage tenues précédentes judiciaires entre la personne en les biens du dit insolvable soient suspendus.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1890.

Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 avril—11 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George Ellis vs. ses créanciers.—No 29,743—Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers en pétitionnaire George Ellis soit et est convoquée et tenue aujourd'hui 12 avril, notaire en cette ville, le MERCREDI, 30me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de tenir une et obéissant sur un rapport du doux et trois ans, mes intérêt, et que ces créanciers soient dûment notifiés à assister à la dite réunion et que le bon et soit dûment publié et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites soient en personne et les biens de pétitionnaire soient suspendus.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.

Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22mars—30 avril 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Gilbert H. Green vs. ses Créanciers.—No 13,734—Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Gilbert H. Green, Sadiri, Parlement et comme membre de l'endosseur réel ses contraire de Gilbert H. Green & Co de la Nouvelle-Orléans, et seul de Green, Stewart & Co., de Liverpool, Angleterre, soit convoquée et tenue ; gardement Mamoise B. Trist, notaire, en cet Ferry, No 162 rue Carondelet, en cette Mars, le VENDREDI, 25me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer sur les bonne, termes et conditions que les propriétés délivrées dans cette affaire devront être vendues et voter une toutes autres choses qui pourront être nécessaires.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1890.

Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

7 avril—8 12 20 5 mai

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

A L'A.S.E.

GROS LOT: $300,000

105,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ... 100,000, soit 100,000
1 Lot de ... 50,000, soit 50,000
1 Lot de ... 25,000, soit 25,000
2 Lots de ... 10,000, soit 20,000
5 Lots de ... 5,000, soit 25,000
25 Lots de ... 1,000, soit 25,000
100 Lots de ... 500, soit 50,000
200 Lots de ... 300, soit 60,000
500 Lots de ... 200, soit 100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de ... $500, soit ... $50,000
100 Lots de ... $300, soit ... 30,000
100 Lots de ... $200, soit ... 20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit ... $99,900
999 Lots de $100, soit ... 99,900

3,154 Lots et montant à ... $1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en connaissant. Votre écriture devra être claire et le Signature Nette, de n'oublier rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remettre par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Mêmes sûreté par l'Express.

Indiquer à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans Lou.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets remis depuis par le gouvernement d'une institution dont le capital, les fonds de réserve et les profits sont plus considérables que les plus élevés. Détournons Aussi des centaines et des plus nombreux.

Souvenez-vous qu'une dollar est le Prix de la plus petite division d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en vente sous le prix ordinaire est contrefait ou vole volé.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Grand Tirage Mensuel, 5 A 1.

Capital - $500,000

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

DIRECTEURS :

JRAS. T. DUCAZON, EDWD J. BOSET.
PIERRE POUTS, H. GALLY.
D. FATTO, A. SCHEEREB.
JEAN E. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, H. LABRUSKIN.
BUS. PITOT, J. W. HINCKS.
Ed. Rey

Le Livre Bleu de la Nile-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers, pensant libéralement, indiquant l'argent et dont ils ont à disposer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

En faveur de cet ouvrage, on en pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et on verra indiqué les différents noms et numéros qui apparaîtra à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. La liste, dans des tranches sera retit avec goût ; sa couverture de drap bleu en relief et en fera un ornement, dans un salon aussi bien qu'une utilité dans un bureau.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 en ou n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par mêmes ou carte postale le plus tôt possible. Toutes personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer immédiatement.

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1890.

Liste de publication.

Beaufils, Aimé — Lortiot, Adolphe
Bénafort, Auguste — Longc, Jean Brisse
Chichignent, François — Magnon, Jean Jean
Paul Félix — Meunier, Théophile
Cayot, Jacques et Ma — Rivaire, Ferdinand Cy.
Chopin, Alexandre — Simon, Jean Russell
Duffos Jean — Sibon, Estefan Augustin
Fabacon, Jean Jocrfut — Thomassin, Auguste
Faraldo, Hipp-lyte — Thompson
de Hedouville, Jean

LETTRES.

Mme Fanny Cavalier, Mlle Feyart

N. B.—Afin d'éviter des remards dans ce mission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à mon vise des actes établis au Louisiana, en échange de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er avril 1890.
Le Consul,

PAUL DEJARDIN.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de tous les maladies des Organes Génito-Urinaires.

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques négligées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Incontinence, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."

13 déc—1 an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Réparations soignées de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
Transféré son bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire extirper un Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
JUNIOR-DENTISTES.
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'église formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de soin genre dans le renvoyé dolour art.
Pose de palais artificiels.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Lafayette Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

HY. LOCHTE, Président.
TH. ROTHENBILDER, Secrétaire.
16mars—16 av 22 avril.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Weckerling Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

J. LANGLÈS, Président.
CHAS. CHUMACHER, Secrétaire.
16 mars—av 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 5 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

F. W. DIELMANN, Président.
H. ENGELHARDT, Secrétaire.
16 mars—16 av 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Southern Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 27 février 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

P. BLAIRE, Président.
E. PRAGST, JR., Secrétaire.
16 mars av 22 avril

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Grand Tirage Mensuel, 5 A 1.

Capital - $500,000

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

DIRECTEURS :

JRAS. T. DUCAZON, EDWD J. BOSET.
PIERRE POUTS, H. GALLY.
D. FATTO, A. SCHEEREB.
JEAN E. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, H. LABRUSKIN.
BUS. PITOT, J. W. HINCKS.
Ed. Rey

Le Livre Bleu de la Nile-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers, pensant libéralement, indiquant l'argent et dont ils ont à disposer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

En faveur de cet ouvrage, on en pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et on verra indiqué les différents noms et numéros qui apparaîtra à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. La liste, dans des tranches sera retit avec goût ; sa couverture de drap bleu en relief et en fera un ornement, dans un salon aussi bien qu'une utilité dans un bureau.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 en ou n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par mêmes ou carte postale le plus tôt possible. Toutes personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer immédiatement.

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

A la résidence, lundi. Un beau mobilier de chambre à coucher, un assortiment de salle à manger, rideaux, matelas, tableaux, glaces, etc., etc.

LUNDI, 14 avril à 11 heures A. M., au No 66 Grande Route St-Jean.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

Les chars bleus de la ligne Dumaine passent devant la maison. 13 avril—1f

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.

Maison double en bois No 105 rue Bordeaux, entre Magazine et Camp.

Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.

Deux lots de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Buisnière.

Nos 20,813 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 25 mars 1890, Dossier 26,876, pour le compte de la succession de Mme Virginie Relief, femme décédée de Wm. H. Young, il sera vendu à l'encan, savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et servitudes, situé dans la sixième section, dans la ville de Nouvelle-Orléans, désigné sur le plan de Bloomingdale et Hurstville, du 12 mai 1887, comme lot No 12 et borné par les rues Holle, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, du dit lot étant subdivisé en dix huit lots, numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément aux plan et certificat de Jacques Bruno, C. E. Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory, notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit :

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, et 30 pieds de parallèle.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance.

Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre ligne parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Constance, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 15.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel ; sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations face à la rue State consistent d'un cotta e de bâtie, écurie, etc. Le tout sera livré vendu en lots au gré et convenance des acquéreurs.

Conditions—Un moitié comptant et le reste en crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, parde vant Paul Demarest, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15mars—15 22 29—avril 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leopard Boey et de sa femme.

No 27,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable L. H. Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 mars 1890, Dossier No 27,834, dans l'affaire de la succession de John Leopard Boey et de sa femme, il sera vendu, à l'enchère publique, à savoir :

Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, sur le côté nord de la rue Jonathan (ancienne Moreau), entre Montégut et Clouet, mesurant 24 pieds de face à la rue Jonathan sur 100 pieds de profondeur, entre ses parallèles, avec toutes les droits, voies et privilèges y appartenant.

Conditions—Un tiers en plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Gustave LeGardeur, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

22mars—22 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique lief de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Relief, femme décédée de William H. Young.

No 26,876.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. H. Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 27 mars 1890, Dossier 26,876, pour le compte de la succession de Mme Virginia Relief, femme décédée de Wm. H. Young, il sera vendu à l'encan, savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans la sixième section, dans la ville, désigné comme lot No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, du dit étant subdivisé en dix huit lots, numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément aux plan et certificat de Jacques Bruno, C. E. Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory, notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit :

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, et 30 pieds de parallèle.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance.

Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre ligne parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Constance, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 15.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel ; sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations face à la rue State consistent d'un cotta e de bâtie, écurie, etc. Le tout sera livré vendu en lots au gré et convenance des acquéreurs.

Conditions—Un moitié comptant et le reste en crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, parde vant Paul Demarest, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15mars—15 22 29—avril 5 12 19

Dans le Troisième District.

Un petit cottage en bois pour résidence

No 11 rue Kerlerec, près de la rue Dauphine, à un lot de la rue Esplanade.

PAR MACON, PAUL & DENIS, encanteurs.—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 74, il sera vendu à l'encan :

Un petit confortable et spacieux cottage rue Kerlerec No 11, bien subdivisé, ayant eau les agréments nécessaires, cour pavée, une partie dépendance un lavoir, d'un air frais, etc., voisinage cit lui et à proximité des églises, écoles, magasins et des écoles, voir le plan pour les mesures.

Termes—Un tiers en plus comptant, le balance à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt, hypothèque, vendeur et assurance des constructions.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. J. Brayfous, notaire ; l'acquéreur assumera et signera les taxes de 1890. Un dépôt de 10 0/0 à la vente.

Gaillard—9 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégant Cottage de Résidence No 356 rue du Camp;

La propriété "Moulins Mariposa", Rues Peters, St-Joseph et Commerce;

Terrains convenables pour y bâtir, Rues Beauregard et Tricoche.

—ET—

Des propriétés améliorées, Rues Delord et Pearl et à Covington, Lac.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBY & O'CONNOR—NICHOLAS J. ROBY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 25 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir :

L'élégant cottage de résidence, No 356 rue du Camp, de la contenance de 50 pieds de front sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et mesurant chacun 24 pieds de façade rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec allée commune à l'arrière, ouvrant rue Thalie. Le cottage est à distance de rue, a un grillage en fer sur sa devanture, jardin, plate-bande devant et latéral de 5 de. A sa gauche, il y a un corridor, trois grande spacieuses, chambres à bois de charpente et à outils, a citerne pour boire, cuisinière, office, cuisine avec fourneau et bouilloire, corridor pour domestiques, caves, chambres à blanchissage avec bain, stationnement qui y cite, deux quatre hydrants, puits à sec, écurie, remise pour voitures et harnais, cabin le distance, jardins, gazon. Au premier étage, galerie, corridor, trois salons, salon de musique, chambre à musique, salle à manger se touchant et séparées par des portes à glaces, cave pour mise en bouteilles, chambres à domestiques, etc., d'un côté, et de l'autre chambres à coucher, bibliothèque chambre à bain, etc., de l'autre. Au second étage, corridor, six belles chambres à coucher, trois chambres pour y mettre bois et malles, chambre à bain, cabinet d'aisance, etc. Tous les meubles de cheminées sont en marbres et les toilettes sont modernes, avec et glaces, tous les armoires sont dans toutes les chambres, et sont en cèdre, tous les murs sont en plâtre, et les plafonds sont en bois de cèdre, et les plafonds sont en bois de cèdre, et les plafonds sont en bois de cèd